Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 029-212902159-20260914-2026_09_14_55-DE

2026-09-14-55

Modification dénomination de rue « 5 bis rue des tourterelles »

Madame la Maire expose la demande des habitants du « 5 bis rue des tourterelles » qui ont des difficultés dans l'adressage de leur courrier. Après concertation, ils proposent de renommer l'accès à leur habitation « impasse de Kermout » « Hent-dall Kermout ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

- *Adopte la modification de dénomination de « 5 bis rue des tourterelles » par « impasse de Kermout »*
- *Autorise Madame la Maire à effectuer toutes les démarches afférentes à ce dossier.*

Pour copie certifiée conforme.
A Plozévet, le 14 septembre 2026.

La Maire,
Claudie GUÉNOLÉ.

